

Canadian Social Work Review

Revue canadienne de service social



HUMAN RIGHTS

Introduction

FORUM DES DROITS DE LA PERSONNE

Introduction

Judy E. MacDonald et Wendy Hulko

Volume 35, numéro 1, 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1051106ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1051106ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Canadian Association for Social Work Education / Association canadienne pour la formation en travail social (CASWE-ACFTS)

ISSN

2369-5757 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

MacDonald, J. E. & Hulko, W. (2018). HUMAN RIGHTS: Introduction / FORUM DES DROITS DE LA PERSONNE : introduction. *Canadian Social Work Review / Revue canadienne de service social*, 35(1), 131–136.
<https://doi.org/10.7202/1051106ar>

All Rights Reserved © Judy E. MacDonald and Wendy Hulko, 2018

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



HUMAN RIGHTS

Introduction

Judy E. MacDonald

Wendy Hulko

HUMAN RIGHTS ARE A FUNDAMENTAL consideration in the delivery of social work, be it advocacy work in promoting the rights of marginalized peoples, or supporting individual clients when they challenge inequitable laws and practices. Social work brings the voice of the underprivileged forward and is committed to the creation of a socially just and equitable world. As such, social workers are well versed in section 15 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms (1982), which lists the protected grounds upon which all individuals are guaranteed protection from discrimination. Human rights provide a foundation to social work theory and practice through acknowledging common humanity and striving for global citizenship (Ife, 2001). The Canadian Association of Social Workers' professional Code of Ethics (2005) clearly articulates social work's commitment to human rights, as identified in Canadian Law and through UN international conventions. Whether it was Charlotte Whitton advocating for women's rights in the 1950s or Cindy Blackstock championing the rights of Indigenous children in our current era of reconciliation, social workers believe in the dignity and worth of all persons and actively seek full citizenship for all human beings.

Today, in 2018, we face a human rights crisis. Human rights abuses are so widespread that we are in danger of becoming complacent or immobilized. Threats to civil liberties and life are evident in the deaths of young black men in cities across North America; the dismissal of Indigenous lands and disregard for environmental impact evident at Sandy Rock, and in the Trudeau government's stance on Kinder Morgan; escalating gender-based violence by Incels (Involuntary Celibates,

Judy E. MacDonald is a member of the editorial board of the journal and associate professor in the School of Social Work at Dalhousie University. Wendy Hulko is a member of the editorial board of the journal and associate professor in the School of Social Work and Human Service, in the Faculty of Education and Social Work, at Thompson Rivers University.

Canadian Social Work Review, Volume 35, Number 1 (2018) / Revue canadienne de service social, volume 35, numéro 1 (2018)

Futrelle, 2018) and MRAs (Men's Rights Movement); and the erosion of democracy starkly evident in the Trump presidency. These events all signal a threat to common humanity and global citizenship. Social work as a profession is compelled to respond.

The *Canadian Social Work Review* will be hosting two Forums on Human Rights beginning with this volume and continuing into our fall publication. Our intent is to initiate dialogue amongst social workers, students, and academics on the topic of human rights, to bring the focus front and centre to our practices, promoting advocacy and action in envisioning equitable communities. The contributors represent the various caucuses of the Canadian Association for Social Work Education - Association canadienne pour la formation en travail social (CASWE-ACFTS) and as such address specific equity-seeking groups for whom social workers seek social justice.

Within this edition of the Forum we have three contributions, one by Nick J. Mulé, chair of the Queer Caucus, entitled 'Human Rights Questioned: A Queer Perspective' within which a progressive queer lens to human rights of lesbian, gay, bisexual, transsexual, transgender, 2-spirit, queer, questioning and intersex (LGBTQI) people is explored. Mulé calls for 'a society committed to liberation' recognizing the limitations of our rights-based legal system. Within this "society all are free to embrace the sexual orientation, gender identity or expression of their choosing and accept people's sexual characteristics." Wanda Thomas Bernard, Canadian Senator and Professor Emerita and Holly Smith are the second contributors with their paper entitled 'Injustice, Justice and Africentric Practice in Canada.' The authors call attention to a human rights violation through their focus on the school to prison pipeline. This refers to systemic discrimination towards African-Canadian youth that begins with racist practices in the education system and results in their over-representation in the corrections system. The authors illustrate how Africentric practices can be used to dismantle this systemic racism through individual, community and institutional intervention. The third contribution is from Judy E. MacDonald, co-chair of the Persons with Disability Caucus, entitled '(dis)Ability Rights: A Forgotten Claim.' Within this paper the author highlights the progression of (dis)Ability rights over the past half century, most notably the inclusion of person with disabilities in the Canadian Charter of Rights and Freedoms (1982) and the more recent creation of provincial policies on accessibility (Ontario, Manitoba, and Nova Scotia). At the same time, the author illustrates that much work remains to be done, particularly with respect to poverty, housing and violence against (dis)Able persons. The rights of people with (dis) Abilities cannot be fully recognized until they are assured full-citizenship, with widespread access and inclusion.

It is notable that contributors to this Forum have adopted an intersectional approach to human rights, highlighting the significance of

not only sexual orientation and gender expression (Mulé), racialization (Thomas Bernard and Smith), and (dis)Abilities (MacDonald), but also gender, class, and Indigenous status, for example. In doing so, they demonstrate the universality of human rights as a social good to be upheld by social workers and vigorously defended in these trying times.

“Human rights are not a privilege conferred by government. They are every human being’s entitlement by virtue of ‘their’ humanity.”

Mother Teresa

REFERENCES

- CASW. (2005). Code of ethics. Retrieved from https://www.casw-acts.ca/sites/default/files/attachements/casw_code_of_ethics.pdf
- Futrelle, D. (2018, April 27). Can the radicalization of ‘incels’ be stopped? *The Globe and Mail*. Retrieved from <https://www.theglobeandmail.com/opinion/article-can-the-radicalization-of-incels-be-stopped/>
- Government of Canada. (1982). Canadian Charter of Rights and Freedoms. Ottawa, ON: Government of Canada. Retrieved from <http://laws-lois.justice.gc.ca/eng/Const/page-15.html>
- Ife, J. (2001). Human rights and community work: Complementary theories and practices. *International Social Work*, 49(3), 297 – 308. Retrieved from <http://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/0020872806063403>

FORUM DES DROITS DE LA PERSONNE

Introduction

Judy E. MacDonald
Wendy Hulko

LES DROITS DE LA PERSONNE SONT une considération essentielle dans l’exercice du travail social, qu’il s’agisse de la promotion des droits des personnes marginalisées ou du soutien aux clients individuels lorsqu’ils contestent des lois et des pratiques inéquitables. Le travail social fait entendre la voix des personnes défavorisées et s’investit dans la création d’un monde socialement juste et équitable. Par conséquent, les travailleurs sociaux connaissent bien l’article 15 de la Charte canadienne

Judy E. MacDonald est membre du comité de rédaction de la Revue et professeure agrégée au School of Social Work, Dalhousie University. Wendy Hulko est membre du comité de rédaction de la Revue et professeure agrégée au School of Social Work and Human Service, Faculty of Education and Social Work, Thompson Rivers University.

des droits et libertés (1982) qui énumère les motifs protégés selon lesquels tous les individus sont protégés contre la discrimination. Les droits de la personne offrent un fondement à la pratique et à la théorie du travail social en reconnaissant l'humanité commune et en luttant pour une citoyenneté mondiale (Ife, 2001). Le Code de déontologie de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (2005) exprime clairement l'engagement du travail social en faveur des droits de la personne, comme répertorié dans le droit canadien et dans les conventions internationales de l'ONU. Qu'il s'agisse de Charlotte Whitton qui militait pour les droits de la femme dans les années 50 ou de Cindy Blackstock qui défend les droits des enfants autochtones à notre époque; époque propice à la réconciliation, les travailleurs sociaux croient en la dignité de toute personne et en leur valeur et cherchent activement à rendre la citoyenneté à part entière accessible pour tous les êtres humains.

Nous faisons face, en 2018, à une crise des droits de la personne. Les violations des droits de la personne sont si communes que nous risquons de ne plus agir ou de les considérer comme une banalité. Les atteintes à la vie et aux libertés civiles se traduisent par la mort de jeunes hommes noirs dans des villes d'Amérique du Nord, par la destitution des terres autochtones et par le mépris de l'impact environnemental à Sandy Rock. Cela se traduit également par la position du gouvernement Trudeau par rapport à Kinder Morgan, par l'augmentation des violences sexuelles des Incels (Célibataires Involontaires; Futrelle, 2018), par le MRM (Men's Rights Movement) et par l'érosion frappante de la démocratie sous la présidence de Trump. Ces événements représentent tous une menace pour l'humanité commune et pour la citoyenneté mondiale. En tant que profession, le travail social se doit de réagir.

La Revue canadienne de service social accueillera deux Forums sur les droits de la personne, en commençant par celui-ci et en continuant dans notre publication d'automne. Notre but est d'amorcer un dialogue entre les travailleurs sociaux, les étudiants, et les universitaires au sujet des droits de la personne en mettant l'accent sur nos pratiques, et de promouvoir l'engagement et l'action en vue de créer des communautés équitables. Les intervenants représentent les différents caucus de la Canadian Association for Social Work Education - Association canadienne pour la formation en travail social (CASWE-ACFTS) et, par conséquent, s'adressent à des groupes spécifiques en quête d'équité pour qui les travailleurs sociaux recherchent la justice sociale.

Lors de cette édition du forum, nous aurons trois interventions, celle de Nick J. Mulé, président du Caucus Queer, intitulée « Les droits de la personne remis en question : le point de vue queer » durant laquelle nous aborderons une vision queer progressiste des droits de la personne chez les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles, transgenres, bispirituelles, queer, en questionnement et intersexuelles (LGBTQI).

Mulé plaide pour « une société impliquée pour la libération » qui reconnaît les limites de notre système juridique fondé sur les droits. Dans cette « société, toute personne est libre de vivre pleinement son orientation sexuelle, son identité sexuelle ou la façon dont elle choisit de les vivre et d'accepter les caractéristiques sexuelles de chacun ». Wanda Thomas Bernard, sénatrice canadienne et professeure émérite, accompagnée de Holly Smith seront les deuxièmes intervenantes avec leur article intitulé « L'injustice, la justice, et la pratique afrocentriste au Canada ». Les auteures mettent en lumière une violation des droits de la personne en mettant l'accent sur le passage de l'école à la prison. Cela fait référence à la discrimination systématique à l'égard des jeunes afro-canadiens. Une discrimination qui commence par des pratiques racistes dans le système éducatif et qui engendre leur surreprésentation dans le système carcéral. Les auteures montrent comment des pratiques afrocentristes peuvent être utilisées pour détruire ce système raciste grâce à des interventions individuelles, communautaires et institutionnelles. La troisième intervention sera celle de Judy E. MacDonald, coprésidente du Caucus des personnes vivant avec un handicap, dont l'intervention s'intitule « Les droits des personnes vivant avec un handicap : les oubliés du système. » Dans cet article, l'auteure souligne la progression des droits des personnes vivant avec un handicap lors de la deuxième moitié du siècle dernier, tout particulièrement l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la Charte canadienne des droits et libertés (1982) et plus récemment, la création de politiques provinciales sur l'accessibilité (en Ontario, au Manitoba et en Nouvelle-Écosse). L'auteure montre conjointement qu'il reste beaucoup de travail à accomplir, en particulier en ce qui concerne la pauvreté, l'hébergement et les violences faites aux personnes vivant avec un handicap. Les droits des personnes vivant avec un handicap ne peuvent pas être entièrement reconnus tant que ces personnes n'ont pas la citoyenneté à part entière, avec un accès et une inclusion généralisés.

Il convient de souligner que les intervenants de ce forum ont adopté une approche intersectionnelle des droits de la personne, soulignant non seulement l'importance de l'orientation et de l'expression sexuelles (Mulé), de la racialisation (Thomas Bernard et Smith) et des personnes vivant avec un handicap (MacDonald), mais également du statut de genre, du statut social et du statut autochtone, par exemple. Ainsi, ils montrent l'universalité des droits de la personne en tant que bien social devant être soutenu par les travailleurs sociaux et vigoureusement défendu en ces temps difficiles.

« Les droits de la personne ne sont pas un privilège octroyé par le gouvernement. Ils sont le droit de tout être humain en vertu de "son" humanité. »

Mère Teresa

RÉFÉRENCES

- CASW. (2005). Code de déontologie. Tiré de l'adresse suivante : https://www.casw-acts.ca/sites/default/files/attachements/code_de_deontologie_de_lacts.pdf
- Futrelle, D. (27 avril 2018). Can the radicalization of 'incels' be stopped? *The Globe and Mail*. Tiré de l'adresse suivante : <https://www.theglobeandmail.com/opinion/article-can-the-radicalization-of-incels-be-stopped/>
- Gouvernement du Canada. (1982). Charte canadienne des droits et libertés. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada. Tiré de l'adresse suivante : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/page-15.html>
- Ife, J. (2001). Human rights and community work: Complementary theories and practices. *International Social Work*, 49(3), 297–308. Tiré de l'adresse suivante : <http://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/0020872806063403>